

DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de Pontarlier
Canton de Frasne
Commune de Saint-Point-Lac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 17 janvier 2018 / Affiché 22/01/2018

L'an deux mille dix-huit, le 17 janvier à 20h heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Patrick LIEGEON

Etaient présents : JOURDIN Dimitri, BERGER Mickaël, VUILLARD Maurice, FAGIANI Patricia, REMONNAY, Sylvain, PACQUELET Daniel, COUTURIER Mathilde, LIEGEON Patrick, CANNELLE Frédéric.

Etaient absents excusés : VIONNET Cindy, donnant procuration à BERGER Mickaël

Absent non excusé : ILLICETTO Olivier

Secrétaire de séance : COUTURIER Mathilde

Le compte rendu de la séance du 14 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

Dates à retenir pour les prochains conseils : 7/02/2018 et 14/03/2018.

BUDGET FINANCES.

Confirmation d'une subvention pour le PLU d'un montant de 6000 €

Sinistre foudre (église et camping) Groupama a déjà remboursé environ 27 000€ reste 5000€ à venir, sur facturation différée.

- Lancement des travaux prochainement : horloge en janvier, clocher au printemps.

Réduction des bases fiscales, suite à la demande d'informations par la commune des Grangettes, la commune de Saint-Point-lac s'associe à la démarche.

- Une étude fiscale et financière est en cours, au niveau de la nouvelle communauté de communes.

ECONOMIE TOURISME

En cours : installation d'une barrière automatique et changement de logiciel pour le camping.

PATRIMOINE URBANISME

P.L.U. prochaine réunion à programmer avec le cabinet d'études et les personnes publiques associées.

EGLISE : les plâtres sont terminés, mais ne sont pas encore secs. Les murs doivent être séchés au moyen d'un appareil de chauffage à air pulsé électriques, le conseil décide l'achat de ce type d'appareil.

La sécurisation de la clef de voute sera exécutée par l'entreprise Boissière.

Concernant la porte de secours, l'église n'étant pas un bâtiment culturel recevant du public, la solution étudiée permet de ne pas la réaliser.

Enduit défectueux : le dossier est déposé auprès de l'assureur de la commune.

TRAVAUX

Eclairage public : les travaux sont prévus en 2018. La commune bénéficie d'une aide du SYDED à hauteur de 54,5%.

D'autres subventions sont attendues, dans le cadre des certificats d'économie d'énergie.

Les travaux se chiffrent à environ 68 000€ H.T. le devis de l'entreprise SIEL est approuvé.

Dommages tempête sur le toit de la mairie (velux, cheminée) devis de l'entreprise THIONNET.

AGRICULTURE BOIS FORET

La vente de bois de chauffage a rapporté 1 185 € pour 42 stères.
Projet de coupes pour 2018 pour la commune : 1 300 m3 environ.

EAU

Relevé de consommation en augmentation : 30 m3 en trop. Le problème semble résolu (vanne au camping et robinet au cimetière).

Renouvellement du contrat d'entretien GAZ et EAU pour 550 €.

INFORMATION COMMUNICATION

Le bulletin municipal, en cours de réalisation, ne comportera pas de pages « association »

INDEMNISATION RIFSEEP

Le régime indemnitaire de fonction, sujétion, expertise et engagement professionnel est adopté à l'unanimité, conformément aux recommandations du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

QUESTIONS DIVERSES

Réunion publique du 19 janvier

- Bilan de l'action communale et projets futurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05

Le Maire, Patrick LIEGEON.

